

Séance extraordinaire du conseil municipal

Du 22 juin 2020 - 15 h 55

## ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ORDRE DU JOUR

## **AVIS DE MOTION**

- 3. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 89-2016-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 89-2016 CONCERNANT LE STATIONNEMENT AFIN D'AUGMENTER LES AMENDES PRÉVUES POUR CERTAINES INFRACTIONS, DONT L'INTERDICTION DE STATIONNEMENT
- 4. AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 76-2014-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 76-2014 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS AFIN D'Y INTERDIRE LA CIRCULATION DE CES VÉHICULES À CERTAINS ENDROITS

## PROJETS DE RÈGLEMENTS

- 5. PRÉSENTATION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 89-2016-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 89-2016 CONCERNANT LE STATIONNEMENT AFIN D'AUGMENTER LES AMENDES PRÉVUES POUR CERTAINES INFRACTIONS, DONT L'INTERDICTION DE STATIONNEMENT
- 6. PRÉSENTATION, DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 76-2014-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 76-2014 RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES VÉHICULES-OUTILS AFIN D'Y INTERDIRE LA CIRCULATION DE CES VÉHICULES À CERTAINS ENDROITS

## SUJETS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7. FERMETURE DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU MUNICIPALE AU PARC DES CASCADES POUR LES NON-RÉSIDENTS ET LES NON-PROPRIÉTAIRES POUR LA PÉRIODE INCLUSE ENTRE LE 23 JUIN 2020 À 18 H ET LE 30 JUIN 2020 À 10 H
- 8. FERMETURE DES SITES RÉCRÉOTOURISTIQUES POUR LES NON-RÉSIDENTS ET LES NON-PROPRIÉTAIRES PLAGE MUNICIPALE, PARC DES CHUTES DORWIN ET PARC DES CASCADES DU 23 JUIN 2020 À 18 H JUSQU'AU 30 JUIN 2020 À 10 H
- 9. LEVÉE DE LA SÉANCE